

## MAZIÈRES-EN-GÂTINE

### Précisions du maire Alain Clairand

Dans notre édition du 9 octobre dernier, nous relations la démission de Jean-Marie Morisset, en tant que 1<sup>er</sup> adjoint de la commune de Mazières-en-Gâtine. Comme il était écrit dans l'article, « *avec la loi de non-cumul des mandats, Jean-Marie Morisset, ne peut plus occuper les deux fonctions à la fois. Il a fait le choix de garder le mandat de sénateur.* » Alain Clairand, maire de la commune, précise que « *le titre de l'article ne reflétait pas la réalité. Jean-Marie Morisset n'a pas claqué la porte. Loin de là. J'étais très heureux de l'avoir comme premier adjoint et c'est avec regret que je le vois quitter cette fonction. Nous continuerons de travailler ensemble puisqu'il reste conseiller municipal comme mentionné dans l'article.* »



Mazières en Gâtine